Marcilly en Villette

Le 3 juillet 2025

REUNION du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

le CONSEIL MUNICIPAL

le mercredi 9 juillet 2025 à 19 heures, *salle de Conseil.*

ORDRE DU JOUR :

1) URBANISME
   - Projet par photovoltaïque
   - Devenir du 113 rue des Relais
2) Communauté Communes des Portes de Sologne : modification de l'intérêt communautaire
3) Rentrée scolaire 2025-2026 : Prévisions d'effectifs
   ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) : règlement au 1er septembre 2025
   Aide aux devoirs : convention de bénévolat
   Année 2025-2026 : renouvellement convention avec Ménestreau
4) Ressources humaines : postes d'animateurs à temps non complet
   Convention avec CDG45 : prorogation pour dispositif de signalement
   Autorisation au maire pour défendre en justice
   Octroi d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires
4) Bibliothèque : convention pour désherbage
   convention pour aide technique du Conseil départemental
5) Questions diverses :
   Fête nationale : dimanche 13 et lundi 14 juillet
   Evolution d'art : dimanche 31 août
   Forum des associations : samedi 6 septembre

****

MAIRIE *– Place de l'Eglise – 45240 Marcilly-en-Villette*
Tél. : 02 38 76 10 19 – Fax : 02 38 76 17 52 – E-mail : mairie@marcilly-en-villette.fr